

Communiqué de presse (15.12.2020)

La numérisation atteint aussi les professions en dehors de l'informatique

Dans le 24^e numéro de la revue Social Change in Switzerland, Marlis Buchmann, Helen Buchs & Ann-Sophie Gnehm de l'Université de Zurich relèvent la forte numérisation du marché du travail suisse. En 2019, les qualifications informatiques étaient ainsi exigées dans 44% des offres d'emploi en Suisse. La numérisation du travail ne se limite de loin plus aux professions de l'informatique. Quel que soit le domaine d'activité, la demande pour les compétences IT augmente les salaires – tant que celles-ci sont une nouvelle composante d'une profession.

Les trois auteurs utilisent les données du Moniteur du marché de l'emploi suisse. Cette base de données contient des dizaines de milliers d'annonces d'emploi qui ont été publiées entre 1990 et 2019 dans la presse, sur les sites web des entreprises ou les portails en ligne. Grâce à ces données, les auteurs révèlent l'impact de l'automatisation du travail sur différentes professions. La proportion de postes annoncés pour les professions commerciales et administratives est ainsi passée de 15 % des années 1990 à 8 % aujourd'hui. À l'inverse, le nombre d'offres d'emploi pour les professions informatiques a fortement augmenté depuis le début des années 2000.

Cependant, l'influence de la numérisation ne se limite pas aux professions de l'informatique. Les auteurs montrent qu'en 2019, 44% des emplois annoncés en Suisse nécessitaient des compétences en informatique, alors que c'était encore l'exception au début des années 1990. Il existe toutefois de grandes différences selon le domaine professionnel. Les professions telles que les comptables ou les architectes sont des exemples de numérisation précoce et massive, tandis que les professions de vente et d'assemblage représentent une numérisation tardive et lente.

La demande des employeurs en matière de compétences informatiques se reflète positivement sur les salaires et peut représenter jusqu'à 100 CHF par mois. Cela se vérifie tant que les qualifications informatiques ne font pas encore partie du profil de compétences habituel dans une profession. Toutefois, dans un nombre croissant de professions, les compétences en informatique sont une condition à l'engagement. Par conséquent, de nombreux salariés dépendent de la formation continue en informatique pour maintenir leurs perspectives sur le marché du travail. Les auteur-es soulèvent que la formation continue ne peut être laissée à la seule responsabilité individuelle des salariés. Elle représente plutôt un défi collectif qui exige une réponse coordonnée de l'État et des partenaires sociaux.

>> M. Buchmann, Buchs, H. & A.-S. Gnehm (2020). La demande de compétences informatiques sur le marché du travail suisse 1990-2019. *Social Change in Switzerland*, N°24, www.socialchangeswitzerland.ch

Contact: Dr. Helen Buchs, Université de Zürich, +41 44 635 23 32, buchs@soziologie.uzh.ch